

Séance du 25 Janvier 2024

Date de la Convocation  
19/01/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 16  
Présents : 11  
Votants : 11

Votes

Pour : 11  
Abstention : 0  
Contre : 0

Date d’Affichage

31/01/2024

L’an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

**PRESENTS** : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, LAUNAY Jean-Michel, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

**ABSENTS EXCUSES** : BIDEAU Bruno, GODET Jean-Philippe, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary

M. Jean-Michel LAUNAY, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

**Objet : PROGRAMME ANNUEL DE RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC 2024 – CONVENTION AVEC LE SyDEV**

M. le Maire expose qu’afin de réduire les délais de gestion administrative des travaux de rénovation d’éclairage public suite aux visites de maintenance, le SyDEV propose une convention annuelle unique pour la rénovation de l’éclairage public avec un montant maximum

La convention annuelle prévoit :

- au Sydev d’engager automatiquement les travaux de rénovation, dans la limite du montant budgétaire maximum
- A chaque commande, il en informe la collectivité et lui envoie un avis des sommes à payer
- En cas de dépassement du montant maximum, un avenant est envoyé à la collectivité

Le montant total de la participation est proposé pour 1 500 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :**

- **D’ACCEPTER** la convention annuelle proposée (en annexe),
- **D’AUTORISER** Mr le Maire à signer tout acte s’afférent au dossier,
- **D’INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget.

Au registre sont les signatures.  
Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire  
Joël BRET



Le secrétaire de séance  
Jean-Michel LAUNAY

Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de Saint Julien des Landes

### Séance du 25 Janvier 2024

Date de la Convocation  
19/01/2024

**Nombre de conseillers**

En exercice : 16  
Présents : 11  
Votants : 11

**Votes**

Pour : 11  
Abstention : 0  
Contre : 0

Date d’Affichage

31/01/2024

L’an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

**PRESENTS** : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, LAUNAY Jean-Michel, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

**ABSENTS EXCUSES** : BIDEAU Bruno, GODET Jean-Philippe, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary

M. Jean-Michel LAUNAY, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

**Objet : AMENAGEMENT EN CENTRE-BOURG – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L’AGENCE DE L’EAU**

Dans le cadre du projet d’aménagement du centre-bourg, M. le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de l’Agence de l’Eau pour la déconnexion des eaux pluviales.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :**

- **DE DEPOSER** une demande de subvention auprès de l’Agence de l’Eau
- **D’AUTORISER** Mr le Maire à signer tout acte s’afférent au dossier.

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire  
Joël BRET



Le secrétaire de séance  
Jean-Michel LAUNAY

Département de la Vendée

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de Saint Julien des Landes

### Séance du 25 Janvier 2024

Date de la Convocation  
19/01/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 16  
Présents : 11  
Votants : 11

Votes

Pour : 11  
Abstention : 0  
Contre : 0

Date d’Affichage

31/01/2024

L’an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

**PRESENTS** : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, LAUNAY Jean-Michel, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

**ABSENTS EXCUSES** : BIDEAU Bruno, GODET Jean-Philippe, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary

M. Jean-Michel LAUNAY, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

**Objet : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DECLALOC AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ACHARDS – REGIE OFFICE DE TOURISME**

La communauté de communes du Pays des Achards – régie Office de Tourisme, à la suite de son programme de valorisation de la taxe de séjour, propose aux collectivités du territoire volontaires, la mise à disposition gracieuse de l’outil mutualisé de téléservice de déclaration préalable des locations de courte durée « DECLALOC ».

Cet outil permettra aux particulier d’obtenir et déposer en ligne le CERFA de déclaration des meublés de tourisme et le CERFA de déclaration des chambres d’hôtes. Déclaration qui doit être faite en mairie.

M. le Maire présente la convention.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :**

- **D’ACCEPTER** la convention de mise à disposition du service « Declaloc » proposée (en annexe),
- **D’AUTORISER** Mr le Maire à signer tout acte s’afférent au dossier,

Au registre sont les signatures.  
Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

Le Maire  
Joël BRET



Le secrétaire de séance  
Jean-Michel LAUNAY

